

# Compte rendu - réunion publique Requalification du chemin Bel Air

-  
22 mai 2019

## **Projet / intention :**

Requalification du Chemin Bel Air

## **Lieu :**

Chemin Bel Air – Quartier Terre Sud

De la rue Delacroix à la limite communale avec Villenave d'Ornon ; l'enjeu sera de se raccorder aux aménagements existants sur Villenave d'Ornon (S. Allende).

## **Etat des lieux :**

- Linéaire à requalifier : 330m,
- Surface : environ 3000m<sup>2</sup>,
- Voie de 4<sup>e</sup> catégorie du réseau hiérarchisé de voirie à double sens de circulation.

## **Nature des travaux :**

- Terminer l'aménagement des espaces publics du quartier Terre Sud, en cohérence avec les aménagements déjà réalisés,
- Dégager du stationnement,
- Apaiser la circulation.

## **Organisation du chantier :**

- Création d'un cheminement piéton aux normes au droit des nouvelles opérations (1m50),
- Conservation du double sens de circulation,
- Apaisement de la circulation :
  - Voie limitée à 30 km/h,
  - Chaussée de 3m50,
  - Création de plateaux surélevés sur le croisement avec St Exupéry et la voie privée.
- Création de 60 places de stationnement dont 1 place PMR,
- Ambiance végétale : conserver la structure paysagère existante,
- Enfouissement des réseaux,
- Mise en place de matériaux en cohérence avec les espaces publics déjà réalisés sur Terre Sud.

## **Durée des travaux :**

- France Telecom / Eclairage public : été 2019,
- Enfouissement Enedis: septembre 2019,

- Voirie : octobre 2019 (sous réserve de l'avancée des travaux d'enfouissement)  
- durée prévisionnelle de 5 mois.

**Coût de l'opération :**

Coût total : 522 000€

- Études = 10 000€
- Enfouissements = 122 000€
  - Éclairage 70 000€
  - Basse Tension 52 000€
- Travaux d'espaces publics = 390 000€

Une carte détaillée de l'opération est accessible en téléchargement sur

>>> <http://www.mairie-begles.fr>

